

Expérience professionnelle avec mémoire de recherche

Infos pratiques

- > ECTS : 12.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Composante : Sciences sociales et administration
- > Code ELP : 5HoST006

Présentation

Le mémoire de Master 2 MET constitue un travail de recherche appliquée réalisé à partir d'une enquête-terrain. Il vise à développer une réflexion analytique sur une problématique relevant des ressources humaines, du travail, de l'emploi ou de la socio-économie des organisations.

Le mémoire doit permettre à l'étudiant.e de construire une problématique, mobiliser des références théoriques pluridisciplinaires, recueillir et analyser des données empiriques, puis formuler des recommandations argumentées. Ce travail s'inscrit dans une démarche réflexive articulant apports académiques et réalités professionnelles.

Objectifs

Construire une problématique de recherche en lien avec une situation professionnelle.

Mobiliser des concepts et références issus des sciences sociales et de la gestion.

Développer une démarche méthodologique rigoureuse d'enquête et d'analyse.

Produire une argumentation structurée appuyée sur des données empiriques.

Élaborer des préconisations adaptées au contexte étudié.

Développer des capacités de communication écrite et orale dans un cadre académique et professionnel.

Évaluation

Session 1

Un jury évalue la qualité de la recherche menée en se fondant à la fois sur le document écrit ET la prestation orale. Il évalue en particulier la capacité de l'étudiant à produire une connaissance originale sur la base d'un travail personnel. La délégation totale ou partielle de cette production (à une intelligence artificielle ou à autrui) sera donc considérée comme n'ayant pas de valeur.

Session 2

Remise d'une version révisée du mémoire tenant compte des remarques du jury.

Nouvelle soutenance ou entretien avec le jury selon les modalités définies par l'équipe pédagogique.

Dans le cadre de cet EC, un document comprenant des consignes et des conseils en vue de la rédaction du mémoire ainsi qu'une charte de bon usage de l'IA est remis en début d'année. Toutefois, notez que l'usage de l'IA pour aider à la réalisation des travaux soumis à évaluation est autorisé pour certaines tâches suivantes :

- documentation (identification de ressources pertinentes, synthèse de travaux existants)
- recherche d'idées (explicitation du sujet, "brainstorming")
- édition (correction de fautes d'orthographe et de syntaxe, mise en forme des références, traduction de citations et d'extraits).

Il est interdit pour les tâches suivantes :

- construction (problématisation, suggestion de plan)
- rédaction (amélioration du style, réécriture de passages, rédaction de résumés)

Les résultats fournis par l'IA doivent constituer un matériau pour votre réflexion, et toujours faire l'objet d'une réappropriation et d'une reprise critique.

Tous les usages doivent être documentés dans une section dédiée à la fin de votre travail, à l'exception des usages de recherche web augmentée, de correction

orthographique et syntaxique. Cette section doit permettre à votre lecteur d'évaluer la manière dont vous avez travaillé avec l'IA et mobilisé cette ressource au service d'un travail personnel.

L'intégration directe de contenus engendrés par l'IA doit être faite sous le régime de la citation.

Cet EC n'est pas ouvert au contrôle terminal.

Pré-requis nécessaires

Connaissance des fondamentaux en sciences humaines et sociales.

Maîtrise des méthodes de recherche en sciences humaines et sociales.

Capacités rédactionnelles et analytiques.

Avoir déjà réalisé un mémoire.

Compétences visées

Identifier et analyser une problématique professionnelle complexe.

Mobiliser des approches pluridisciplinaires (gestion, économie, sociologie, droit, etc.).

Concevoir et conduire une enquête de terrain.

Analyser des données qualitatives et/ou quantitatives.

Produire un écrit académique structuré et conforme aux exigences universitaires.

Présenter et défendre oralement un travail de recherche appliquée.

Ressources pédagogiques

Un document précisant les consignes est fourni en début d'année universitaire.